

→ Message

30054054 528260934474 528

M KURTZ JULIEN
LIEU DIT DANTOU
47500 FUMEL

→ Contacts


Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr

Service Clients
05 81 31 85 04
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Dépannage 24h/24
05 81 91 35 06

TSA 10019
46800 MONTCUQ CEDEX

Accueil
5 av Georges Leygues 47500 FUMEL
Mardi et vendredi de 9h à 12h, 13h30 à 16h30

Votre facture du 25 février 2026

Compteur d'eau relevé le 28 novembre 2025

Votre consommation est de 333 m³

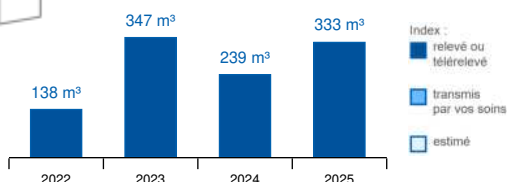
Montant à payer au plus tard le 12 mars 2026 : 660,26 €

	€ TTC
Distribution de l'eau potable	499,29
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU DE LA LEMANCE	
Assainissement Non Collectif	6,50
EAU 47 - SECTEUR FUMELOIS ANC	
Organismes publics	136,11
Total facture	641,90
Solde antérieur	18,36
Net à payer	660,26

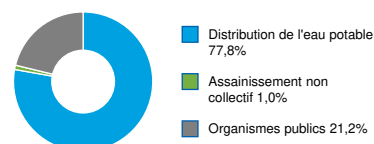
détail au verso

Duplicata

Evolution de votre consommation



Répartition de votre facture


IBAN : [JOINDRE UN RIB]
ICS : FR86ZZZ003506

RUM : TIP55207623000000000528260934474

Date et Lieu

Signature

M KURTZ JULIEN
LIEU DIT DANTOU
47500 FUMEL

Montant : 660,26 €

Créancier : SAUR
Centre N° 08
Référence client : 0510071254
Facture : 528260934474

TIP S€PA

CENTRE DE TRAITEMENT TIP
TSA 53978

92894 NANTERRE CEDEX 9

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SAUR à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SAUR. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

762800008475 KURTZ JULIEN

552076000487 25230000000000528260934474647108

66026

Adresse desservie :	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information		
DANTOU FUMEL	333 m³	082736	015 mm	08/11/2024 1025	28/11/2025 1358			
Votre facture en détail								
		Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume en m³	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Distribution de l'eau potable						473,26		499,29
Abonnement						49,05		51,75
Part Syndicale		1er semestre 2026				27,84	5,50	
Part SAUR		1er semestre 2026				21,21	5,50	
Consommation						424,21		447,54
Part syndicale		Année 2025		333	1,0704	356,44	5,50	
Part SAUR		Année 2025		333	0,9212	306,76	5,50	
Déduction des acomptes de consommation		Année 2025				-238,99	5,50	
► Assainissement Non Collectif						6,50		6,50
Abonnement						6,50		6,50
Part EAU47		1er semestre 2026				6,50		
► Organismes publics						129,01		136,11
Consommation						129,01		136,11
Conso. eau potable (agence de l'eau)		Année 2025		333	0,3200	106,56	5,50	
Deduc. acpte - Conso. eau potable (agence de l'eau)		Année 2025				-38,40	5,50	
Perf. réseaux eau potable (agence de l'eau)		Année 2025		333	0,1120	37,30	5,50	
Deduc. acpte - Perf. réseaux eau potable (agence de l'eau)		Année 2025				-8,40	5,50	
Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)		Année 2025		333	0,1500	49,95	5,50	
Déduction acomptes de consommation - Prélèvement sur la		Année 2025				-18,00	5,50	
Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 2,72 € / m3 soit 0,00272 € / litre		HT exonéré de TVA : 6,50 € HT soumis à TVA : 602,27 €		TVA 5,50 % : 33,13 € TVA sur les débits : 33,13 €		Total facture TTC : 641,90 €		

→ Mieux comprendre la répartition de votre facture

Part Intercommunale/Communale

Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

Part SAUR

Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements

Part Organismes publics

Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

Gérez directement votre compte en ligne sur www.saurclient.fr

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984
 Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits en utilisant le formulaire sur www.saur.com/mes-droits-rgpd ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles sur www.saurclient.fr.
 Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Moyens de règlement

✓ Paiement par TIP

Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Datez et signez votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.
Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées :
Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par chèque

Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par prélèvement mensuel

Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

✓ Paiement par Internet

Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr

✓ Paiement en espèces

Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.

EPE5320023528260934474000660260N